

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA POLITIQUE DE CONTRÔLE DES EXPORTATIONS—L'IRAN—
L'UTILISATION DE MOTEURS D'HÉLICOPTÈRES FABRIQUÉS AU
CANADA

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle fait suite à la question très grave que mon collègue a soulevée au sujet de l'utilisation de moteurs Pratt & Whitney dans des hélicoptères de combat en Iran.

M. Crosbie: C'est très grave, en effet.

M. Axworthy: Oui, c'est grave. Le ministre des Transports ne prend peut-être pas la question au sérieux, mais c'est grave.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a demandé des preuves. Il n'ignore sans doute pas que, l'été dernier, l'Institut international de recherche sur la paix, de Stockholm, a désigné le Canada comme l'un des principaux fournisseurs de matériel de guerre à l'Iran. Je sais que le ministre connaît très bien cet organisme international réputé. Il a désigné le Canada.

A l'époque, le gouvernement canadien n'a pas répondu aux preuves présentées par l'Institut. En même temps, le ministre a promis à la Chambre que le ministère des Affaires extérieures enquêterait sur l'utilisation de moteurs Pratt & Whitney dans les hélicoptères militaires en Iran. Le ministre ne nous a pas communiqué les résultats de cette enquête.

Par conséquent, le fardeau de la preuve incombe au ministre. Quels sont les résultats de l'enquête qu'il avait promis d'effectuer?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, j'ai trois choses à dire. Premièrement, notre législation sur le contrôle des exportations est maintenant beaucoup plus stricte étant donné que nous l'avons resserrée par rapport à la loi très lâche en vigueur sous le gouvernement libéral dont le député faisait partie.

Ensuite, le député exagère les conclusions du rapport de l'Institut.

M. Axworthy: Pourtant, je n'ai jamais perdu de congrès.

M. Clark (Yellowhead): Il n'a pas perdu de congrès, mais il peut s'attendre à en perdre.

M. Axworthy: C'est la voix de l'expérience qui parle.

M. Crosbie: Retournez à Harvard, Lloyd. Allez retrouver votre frère à Harvard. Où est Tom lorsqu'on a besoin de lui?

M. Axworthy: Parlez-nous des congrès perdus.

M. le Président: A l'ordre. Le député va terminer sa réponse. Je demanderai à ses collègues de s'abstenir d'exprimer leurs opinions lorsqu'ils n'ont pas la parole. La parole est au député.

Questions orales

M. Clark (Yellowhead): Merci, monsieur le Président. En troisième lieu, je tiens à dire que nous n'avons aucune preuve. Le député n'a pas la preuve que des pièces canadiennes ont été expédiées vers l'Iran. Si j'avais des preuves et si j'avais les moyens d'arrêter ce genre d'envois, je le ferais.

Nous avons déjà obtenu l'accord de Pratt & Whitney en ce qui concerne les expéditions directes vers l'Iran. Apparemment, les envois seraient détournés dans des pays tiers. Comme je l'ai dit, en réponse à un de ses collègues, j'ai donné l'ordre aux ambassadeurs du Canada dans ces pays de réunir tous les renseignements disponibles afin d'établir ce qu'il en est.

Ensuite, si les faits sont vérifiés, nous établirons si nous pouvons remédier à cette situation en dehors de notre juridiction, en exerçant une certaine influence étant donné que nous ne sommes pas, légalement, en mesure d'intervenir.

LES ÉCHAPATOIRES DES MESURES DE CONTRÔLE DES EXPORTATIONS

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, le gouvernement a promis de faire cela il y a un an et voilà qu'il recommence maintenant. Les mesures de contrôle des exportations qui sont très strictes, d'après lui, comportent de grosses échappatoires. L'une, c'est qu'aucune disposition ne prévoit de certificat d'usage final qui obligerait le fournisseur industriel à inscrire les envois.

Pourquoi le ministre ne modifie-t-il pas tout simplement les règlements comme il s'est engagé à le faire devant le comité des affaires extérieures il y a un an? Il avait promis d'examiner cette disposition et de proposer certains changements. Le ministre ne fait pas son travail et il est pris en flagrant délit.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, j'ai une ou deux réflexions à faire à ce sujet. Le député a parlé il y a un instant de la demande de renseignements faite par Radio-Canada auprès de mon ministère en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Il n'a pas précisé que la demande portait sur tous les documents depuis 1980. C'est une demande très importante et elle a été faite il y a seulement dix jours. Il ne l'a pas signalé à la Chambre des communes.

Il parle aussi des exigences relatives à l'usage final. S'il fait attention aux faits, il doit bien connaître la situation à cet égard dans le cas de Pratt & Whitney.

Il a parlé enfin des échappatoires. Il y en a moins maintenant que lorsqu'il était ministre de la Couronne parce que le gouvernement a resserré la vis.

M. Axworthy: Ils n'utilisaient pas des moteurs lorsque je faisais partie du gouvernement.